

Madame la directrice de l'ARS, la psychiatrie a eu son organisation modifiée l'an dernier par le passage d'un fonctionnement à quatre pôles, ayant en charge pour chacun, d'un secteur géographique de 80 000 personnes à un fonctionnement à 3 pôles avec un secteur géographique de 100000 personnes à prendre en charge.

Cette refonte à entraîné au moins la fermeture de 13 lits sans la créations d'alternatives à l'hospitalisation.

Cette réforme à pour conséquence un mélange de différentes pathologies dans les pavillons d'entrant, alors que le nombre de dépressions augmente en France, le nombre de malades dépressifs n'a pas augmenter à Lannemezan, beaucoup de ces patients préfèrent ne pas rester chez nous .

La politique d'austérité a entraînée de nombreux emplois, par exemple dans les infirmiers qui s'occupent des personnes à l'extérieur, ceci à pour conséquence, une baisse de qualité dans la prise en charge des patients. Par exemple un patient qui était visité à son domicile toutes les semaines ne l'est plus que tous les mois par exemple, avec tous les risques que cela comporte.

Le projet de la transformation d'un pavillon de psychiatrie classique, en unité pouvant accueillir des patients détenus nous pose problème au niveau de la sécurité .

En effet quand on voit que des détenus ont pu se filmer à la Centrale avec des armes blanches, le mélange de détenus avec des personnes malades ayant des troubles psychiatriques nous interpelle.

De même dans le projet initial qui nous a été présenté dans les instances, les chambres qui accueilleront ces malades détenus est excentrée du service qui accueille les autres patients, comment dans ce cas une prise en charge de l'équipe soignante peut être efficace.

Enfin dans ce projet la présence des forces de l'ordre ou de personnels pénitentiaires n'est pas prévue pour la sécurité alors que la loi exige que ces patient soient soignés dans des UHSA où les équipes sont constitués de personnels médicaux et de gardiens de prisons.

Nous avons une telle unité à l'Hôpital Marchant à Toulouse mais elle n'a pas assez de places pour accueillir tous les détenus ayant des troubles psychiatrique en Midi-Pyrénées et en Languedoc-Roussillon.

S'il n'y pas assez de places, nous pensons qu'un autre UHSA ou une annexe de Marchant doit être construite, Lannemezan nous semble le site idéal vu sa proximité d'une centrale de haute sécurité, et de plusieurs Maisons d'arrêt (Tarbes, Auch...).

Mais avec les moyens matériels et humains qu'ont les UHSA et non avec les moyens dérisoires proposés par notre direction dans son projet.